

PAR COURRIEL

Québec, le 10 avril 2019

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 0101-365

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 27 mars 2019 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) les statistiques de pêche pour l'année 2018 pour les lacs faisant partie du plan de pêche 2019 pour le secteur Lac des Îles de la réserve faunique Mastigouche.

Les données suivantes ont été demandées : date, nombre de prises, poids total des prises, nombre de pêcheurs et heures de pêches.

Les lacs visés sont : Clut, Bourgeois, Collien, Grand Lac des Îles, Grillon, des Ours, Rat Musqué, Forestier, Mauves (des), Vide, Théodule, Régis, Punaise, Caillette, Chipeau, Rencontre, Oudiette, Coleman, Portage et Bigorne.

Vous trouverez ci-joint le document répondant à votre demande. Veuillez cependant noter que la Sépaq n'a aucune statistique de pêche pour les lacs Caillette et des Ours pour l'année 2018.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives et secrétaire générale,

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Document
Avis de recours